2003 – 2010

7 ANS DE POLITIQUE « EGALITE DES CHANCES & DIVERSITE »

A L'INSTITUT PRATIQUE DU JOURNALISME DE PARIS DAUPHINE

Institut pratique du journalisme - 24, rue Saint-Georges - 75009 Paris - T. : 01 72 74 80 23 - Mission Diversité et Egalité des Chances : thierry.guilbert@ipj.eu

MISSION EGALITE DES CHANCES & DIVERSITE

INITIATIVES DE L'INSTITUT PRATIQUE DU JOURNALISME

ÉGALITÉ DES CHANCES & DIVERSITÉ

IPJ

DAUPHINE
UNIVERSITÉ PARIS

Institut pratique du journalisme - 24, rue Saint-Georges - 75009 Paris - T. : 01 72 74 80 23 - Mission Diversité et Egalité des Chances : thierry.guilbert@ipj.eu

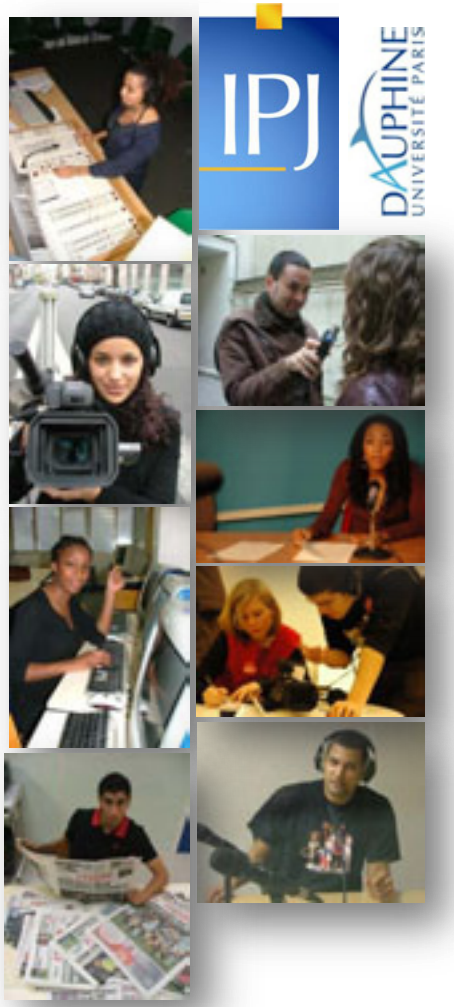

HISTOIRE DU DISPOSITIF

2003 : création d'un groupe de travail sur la question de la diversité
2004 : mise en place d'une mission « Diversité & égalité des chances ».

2005 : Ouverture de la filière par apprentissage, en partenariat avec le CFA Paris Académie Entreprises, et la Région Ile de France. IPJ est à l'époque la première école de journalisme en France, à ouvrir une voie d'accès à son diplôme, par l'apprentissage.

Octobre – décembre 2005 :
Signature de conventions de partenariat avec **France Télévisions** et **Radio France**.
Mise en place d'un dispositif de recrutement spécifique des apprentis, basé sur des critères d'excellence, des capacités, des connaissances et compétences : dossiers, tests écrits et entretiens de motivation devant jury entreprises.

Février 2005 : Rentrée de la première promotion de 13 apprentis.

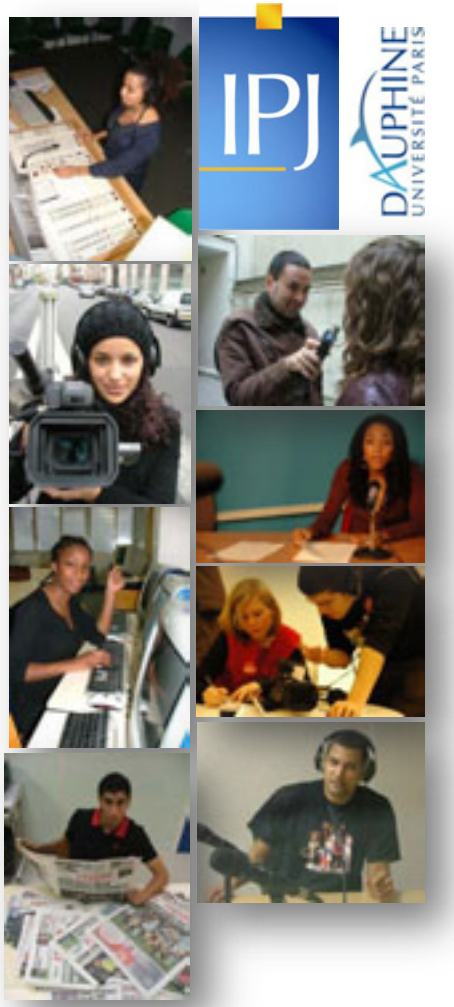

HISTOIRE DU DISPOSITIF

2006 : Rentrée de la **seconde promotion** d'apprentis (15 apprentis)
2007 : Rentrée de la **troisième promotion** d'apprentis (10 apprentis)

Juin 2007 : Premiers diplômés par la voie de l'apprentissage, à l'IPJ et en . Cérémonie de remise des diplômes (13 apprentis), à la Région Ile de France, en présence des partenaires Radio France et France Télévisions.

2008 : Signature d'une convention de partenariat avec l'AFP.
2008 : Ecole partenaire de la campagne du Conseil de l'Europe, « Dites non à la discrimination » (www.coe.int/antidiscrimination)
2008 : Rentrée de la **quatrième promotion** d'apprentis (9 apprentis)
2009 : Rentrée de la **cinquième promotion** d'apprentis (9 apprentis)
2009 : Publication d'un « guide égalité des chances au concours »
2010 : Rentrée de la **sixième promotion** d'apprentis (20 apprentis)
Juin 2010 : Signature d'une convention égalité des chances avec 9 lycées de la Seine-Saint-Denis.

LES ENTREPRISES PARTENAIRES

2005	2006	2007	2008	2009	2010
France Télévisions					
Radio France					
Prisma Presse Agence Capa	Clermont Première		Direct 8 JDD	AFP Groupe Playbac	Ouest France Eurosport. Sports.fr Paris Turf

Depuis 2005 : Radio France & France Télévisions, partenaires historiques.
- 40 apprentis à France Télévisions, depuis 2005
- 18 apprentis à Radio France, depuis 2005

L'APPRENTISSAGE ?

-**2 ans de formation** (1260 heures d'enseignements académiques et pratiques) avec une spécialisation média (TV, Radio, presse écrite & médias numériques) à l'IPJ et dans l'entreprise d'accueil.
-**Diplôme de journalisme** d'IPJ
-**Pas de frais de scolarité**. L'apprenti est rémunéré par l'entreprise pendant sa formation.
-Un **rythme en alternance** : 3 à 4 semaines, en formation à l'IPJ, 4 à 6 semaines, en entreprises.
-**Suivi pédagogique**, avec des évaluations régulières des enseignants, inscrites dans un **livret d'apprentissage**. Dans l'entreprise, un **maitre d'apprentissage** volontaire suit et accompagne le jeune tout au long de sa formation.

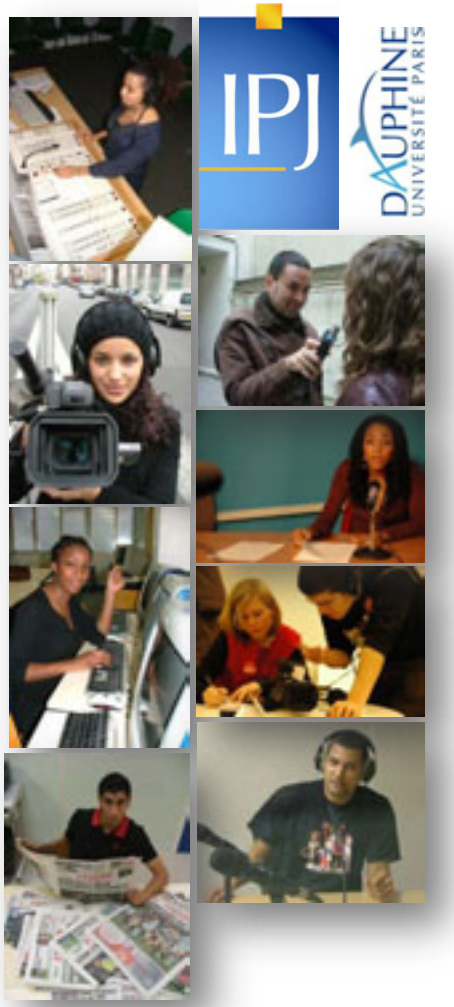

QUELQUES INITITIATIVES PEDAGOGIQUES

- Journaux écoles et blogs thématiques.
- Programme pluriel media (réalisation reportages sur la diversité en Europe, diffusés) avec France Télévisions.

- **Actions de Mobilité** des apprentis.
En 2009 : Partenariat avec le CESTI. 10 apprentis à Dakar, pendant 10 jours, pour réaliser des reportages écrits, audios et vidéos avec les étudiants du CESTI, publiés sur un blog spécifiques

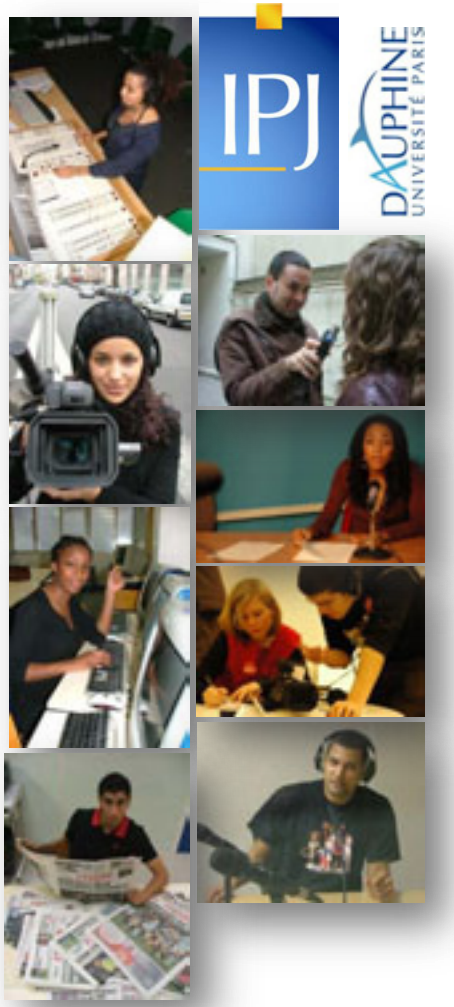

UNE EXPERIENCE DE PLUS DE 5 ANS

- Plus de 70 apprentis ont pu intégrer la filière apprentissage, depuis 2005.

- 47 diplômés, à ce jour.
- 30 apprentis en cours de formation

DE NOUVELLES INITIATIVES

- Multiplier les voies d'accès au concours.

- Développer davantage de liens et créer des passerelles avec des lycées et collèges : visites dans les lycées de la région parisienne, rencontres avec des journalistes, etc..

- Mener un travail d'information et d'accompagnement, pour préparer et intégrer une école de journalisme

CONVENTION EGALITE DES CHANCES

7 juin 2010

Signature d'une convention Egalité des Chances

avec l'Université Paris-Dauphine
et 9 lycées de la Seine-Saint-Denis

Unité de formation par apprentissage

2005 - 2007

1ère promotion

AMROUCHE
Samira

MALKA
Yohan

MARIE
Alexandra

ISSA
Patricia

Normandie
Rouen

RIPPON
Naïza

Nord
Pas-de-Calais
Lille

TONNEILLIER
Hélène

MURACCIOLI
Laetitia

TARABEY
Bilal

LEGRIS
Charlyne

OSTERMANN
Jérôme

CALDERON
Julie

PONGI
Laetitia

Théâtral Magazine
Will UP

VAUGEOIS
Rémi

Unité de formation par apprentissage

2006 - 2008

2ème promotion

LIEGEOIS
Céline

SUON-PETIT
Guillaume

BAIA
Jennifer

BELABDELAOUHAB
Nazim

BOUARFA
Bouchra

ISSA
Rahabia

MBEA-DIKONGUE
Valère

MELKONIAN
Lilya

NADI
Jaouhar

SIDIBE
Bintou

JURAVER
Sénami

POUNEWATCHY
Reza

BENDAOUDI
Nadia

BOUAROUR
Lilia

ZEGHOUDI
Jamila

POUGHON
Raphaël

Unité de formation par apprentissage

2007 - 2009

3ème promotion

HADJ BOUZIANE
Nadia
Service Enquête et reportages

URSULE
Arnaud
Service Sports

BIGNALET
Laure
Nord Pas-de-Calais Amiens

BOUABDELLAH
Smaïl
Normandie Rouen

ISSA
Rahabia
Aquitaine Bordeaux

KANE
Coumba
PARIS Rédaction nationale

NGUEMO
Ekia

GHEZALI
Sonia
France Inter

KEBDANI
Linda
France Bleu Provence

KASMI
Hakim
Radio France Multimedia DPM

DA SILVA Anthony
FRANCE 2

ENGELIBERT Pierre
DIRECT 8

ETOA-ANDEGUE Sandrine
FRANCE INFO

LABORIE Laurence
FRANCE TELEVISIONS

NAFAA Géraldine
FRANCE 3
REDACTION NATIONALE

NOUAR Farida
FRANCE BLEU BREIZ IZEL

ODE Catherine
FRANCE TELEVISIONS

SADO Yannick
JDD

YANSANE Sidy
FRANCE BLEU LIMOGES

4ème promotion

Institut pratique de journalisme

Unité de formation par apprentissage

2008 - 2010

ALBERTAZZI Karine
AFP

BENRABAA Najet
FRANCE-BLEU PAYS D'AUVERGNE

DIOP Laurence Aïda
FRANCE 2

FAUQUENBERGUE Gaëlle
France 3 Nord Pas de Calais

KADDOUR Hanane
PLAYBAC – Le petit quotidien

MOGHADDAM Fiona
FRANCE BLEU HERAULT

POMMIER Sébastien
L'ENTREPRISE

SABEUR Siham
FRANCE 3
REDACTION NATIONALE

ZELLOUMA Leila
RFO / FRANCE O

5ème promotion

Institut pratique de journalisme

Unité de formation par apprentissage

2009 - 2011

UFA 6 – TV/RADIO

Sébastien BADIBANGA
France 2

Emilie BARRAZA
France Bleu Béarn

Thais BERNARDES
France 2

Hugo BLANDEL
RFO – France Ô

Céline CABRAL
France 3

Babacar DIARRA
France Bleu Nord

Gabriel GARCIA
France 2

Fode GUIRASSY
France 3

Frédérique HERMINE
France Bleu Picardie

Marie MAMERE
France 2

Bertrand QUENEUTTE
France Bleu Azur

UFA 6 – PRESSE ECRITE/WEB

Romain BEAUVAIS
Sports.fr

Chloé GOUDENHOOFT
Respect Mag – Le Journal du Sida (Groupe SOS)

Florent HELAINE
Ouest-France

Hadrien HIAULT
Eurosport.fr

Adrien LABLANCHE
Ouest-France

Mickaël SIZINE
Direct Soir

Fanny SOUVILLE
L'Echo d'Ile-de-France

Alain STROMBONI
Paris-Turf

Fatoumata TRAORE
Ouest-France

6ème promotion

Institut pratique de journalisme
Unité de formation par apprentissage

2010 - 2012

Convention Radio France - Institut Pratique du Journalisme

Diversité : trois jeunes formés au métier de journaliste par l'apprentissage

Jean-Paul CLUZEL, Président-directeur général de Radio France, et Pascal GUENEE, Directeur général de l'Institut Pratique de Journalisme (IPJ), ont signé, lundi 9 mai, une convention sur la formation au journalisme par l'apprentissage, au profit de trois jeunes de la région Ile-de-France, représentatifs de la diversité des origines et cultures de la société française.

Cette action témoigne la volonté de Radio France et de l'IPJ de participer à la démocratisation de l'enseignement supérieur en permettant à des jeunes issus de milieux défavorisés et issus de l'immigration d'obtenir le diplôme de journalisme de l'IPJ en suivant un cursus en alternance.

Avec cette formation, entre l'école et l'entreprise, l'apprentissage est une voie d'accès particulièrement adaptée et répond à l'objectif de diversification des profils des futurs journalistes de notre pays.

Les rédactions de France Inter, de France Bleu et de La CityRadio vont, pendant deux ans, accueillir, encadrer et former trois jeunes âgés de moins de 26 ans au métier de journaliste radio.

Une deuxième promotion de trois autres jeunes, sélectionnée sur les mêmes critères, bénéficiera du même contrat d'apprentissage début 2006.

A sa nomination à la tête de Radio France en mai 2004, Jean-Paul CLUZEL a annoncé parmi ses priorités un engagement plus fort de «l'entreprise » en faveur de la diversité culturelle et sociale, et a nommé à ses côtés un chargé de mission pour la diversité culturelle et l'intégration, Jean-Luc Aplogan. Radio France vient de concevoir un plan d'action intitulé : « Diversité, Radio France ouvre ses portes et ses micros ».

Institut Pratique de Journalisme

Communiqué de presse
Paris, le 20 mars 2007

IPJ, l'Institut Pratique de Journalisme, annonce la sortie de la première promotion d'apprentis journalistes

12 journalistes jeunes diplômés après 2 ans d'apprentissage

L'IPJ, l'Institut Pratique de Journalisme, annonce la sortie de la toute première promotion en France d'élèves journalistes issus de l'apprentissage. L'IPJ est la première école de journalisme à donner accès à son diplôme d'enseignement supérieur par cette voie.
Cette initiative est l'expression de la volonté qu'a la grande école parisienne d'élargir les voies d'accès au métier de journalisme, notamment, à des jeunes le plus souvent discriminés soit dès le concours d'entrée dans les écoles, soit par la suite, à l'embauche, à cause de leurs origines culturelles ou sociales.
Les apprentis journalistes alternent entre cours théoriques à l'IPJ et apprentissage professionnel au sein des rédactions qui se sont engagées aux côtés de l'IPJ pour ce projet (France Télévisions, Radio France et Prisma Presse).

Diplômé de journalisme grâce au contrat d'apprentissage

Depuis janvier 2005, date de la rentrée de la première promotion, l'IPJ, donne la possibilité de se former au métier de journaliste grâce au contrat d'apprentissage. En créant l'Unité de Formation au journalisme par l'Apprentissage (UFA), l'IPJ, permet à des jeunes âgés de moins de 26 ans et titulaires d'un Bac+3, d'obtenir, par cette voie, en deux ans, le diplôme de l'école, visé par le ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et la Recherche.

Représentativité des étudiants pour une meilleure représentativité dans les médias

La création d'une formation en contrat d'apprentissage est le fruit de la réflexion des dirigeants de l'IPJ sur la "représentativité" des étudiants des écoles de journalisme et plus largement dans les médias.
Si, pour **Pascal Guénée, Directeur de l'IPJ**, l'accès à la formation de journalisme est déjà discriminant au-delà du seul critère des compétences : ***« Les concours sont balisés inconsciemment de marqueurs culturels et sociaux forts »***, c'est l'insertion professionnelle qui semble le plus poser problème quand on n'a pas «le profil type », selon des critères sociaux, culturels et/ou parce que l'on fait partie d'une minorité visible.
« Il nous a semblé indispensable que le coup de pouce que l'on devait donner à ces jeunes, souvent discriminés, ne le soit pas en créant des quotas ou en favorisant leur entrée dans l'école mais en facilitant leur insertion professionnelle » déclare-t-il.

La première promotion se compose ainsi de profils tant atypiques qu'éclectiques : jeunes issus d'une primo formation ne permettant pas la réussite au concours d'entrée : étudiant en musicologie, jeune issu d'études de lettres, jeune des banlieues qui a dû faire le choix entre études et job dans le magasin de sport du coin. Les promotions en apprentissage de l'IPJ sont très mixtes, comme le souligne Pascal Guénée ***« C'est le contraire d'un ghetto. Nos étudiants viennent d'horizons tellement différents qu'ils n'auraient certainement pas pu se rencontrer ailleurs que dans ce cadre ».***

Une initiative qui doit son existence au partenariat avec des médias

Si ce projet de création d'une Unité de Formation au journalisme par l'Apprentissage a fonctionné c'est également grâce à l'appui des médias qui ont bien voulu s'engager auprès de l'IPJ : **France Télévision, Radio France, Prisma Presse**.
Pleinement impliqués dans cette formation, **ce sont les professionnels qui, aux côtés des universitaires, décident de l'admission des élèves.**
Les élèves, accompagnés tout au long des 2 ans de formation, **signent avec eux un contrat d'apprentissage qui leur fait bénéficier du tutorat d'un maître d'apprentissage.**

La scolarité

L'accès à la formation en contrat d'apprentissage se fait après sélection sur dossier (niveau Bac +3) et à la suite d'entretiens avec des professionnels des médias et des universitaires alors que l'entrée à la formation traditionnelle de l'IPJ se fait par le biais d'un concours commun aux grandes écoles de journalisme (niveau Bac +3).

Le cursus se déroule en alternance à l'IPJ (21 semaines de cours en première année et 15 semaines en seconde année) et dans un média avec lequel le jeune signe un contrat d'apprentissage (contrat de travail à durée déterminée de deux ans).

Les dossiers de candidature sont téléchargeables sur le site de l'IPJ. Ils sont à retourner avant octobre 2007.
La prochaine rentrée de la formation en contrat d'apprentissage est prévue en Janvier 2008.

Contacts Presse: **Agence Eliotrope**
Estelle Reine-Adélaïde - Gilles Lyonnet
Tel : 01 53 17 16 48 - fax : 01 53 17 16 41
e-mail : reine@eliotrope.fr
www.eliotrope.fr

À propos de l'IPJ, l'Institut Pratique de Journalisme
Créé en 1978, l'Institut Pratique de Journalisme, l'IPJ, a pour vocation de former des journalistes professionnels et polyvalents, aptes à traiter l'information avec rigueur, clarté et honnêteté, quel que soit le média : presse écrite, télévision, radio, agence de presse et presse en ligne. La sélection des élèves de l'IPJ, établissement privé d'enseignement technique supérieur reconnu par l'état, se fait par un concours commun aux grandes écoles de journalisme. L'IPJ est la première grande école de journalisme à avoir élargi les voies d'accès au métier de journalisme en créant une formation en contrat d'apprentissage.

www.ipjparis.org
Retrouvez le Journal Ecole en ligne ainsi que le podcast de l'IPJ sur : www.ipjmag.fr

Institut Pratique de Journalisme

Communiqué de presse,

Signature d'une convention de partenariat entre France Télévisions et l'Institut Pratique de Journalisme

20 Octobre 2004 (Paris)- **L'Institut pratique de Journalisme (IPJ) et France Télévisions ont signé ce mercredi une convention de partenariat portant sur la formation de jeunes, par la voie de l'apprentissage, au métier de journaliste. Dès janvier 2005, six apprentis rejoindront France Télévisions dans le cadre de leur formation par apprentissage à l'IPJ.**

C'est la première fois en France qu'une école de journalisme va permettre l'accès à son **diplôme d'enseignement supérieur par la voie de l'apprentissage**. L'Institut pratique de journalisme (IPJ) ouvrira cette unité expérimentale d'apprentissage (UFA), dès janvier 2005. Elle devrait accueillir de 12 à 16 apprentis. Pour cette première rentrée, France Télévisions s'est engagé à accompagner **6 apprentis** durant deux ans de formation en vue de l'obtention du diplôme de l'IPJ.

L'Unité de formation par apprentissage (UFA) permet à des **jeunes âgés de moins de 26 ans**, ayant un **niveau Bac+3**, d'obtenir en deux ans le **diplôme de l'IPJ visé par l'Education nationale**.

Le cursus se déroule en alternance à l'IPJ, (21 semaines de cours en première année et 15 semaines en seconde année) et dans une entreprise de presse avec laquelle le jeune signe un **contrat d'apprentissage** (contrat de travail à durée déterminée de deux ans) qui lui fait bénéficier du tutorat d'un **maître d'apprentissage**.

La mise en œuvre de cette Unité expérimentale de Formation au journalisme par l'Apprentissage (UFA) résulte d'un partenariat avec le Centre de Formation par Apprentissage (CFA) Paris Académie Entreprises.

Cette initiative illustre la volonté de l'IPJ de **diversifier les voies d'accès** au métier de journaliste et de contribuer à **la démocratisation de l'enseignement supérieur**. Elle rejoint également la volonté des médias qui souhaitent diversifier les origines de leur recrutement.

Institut Pratique de Journalisme
24 rue Saint-Georges – 75009 Paris
Tél. : 01 72 74 80 00 – fax : 01 72 74 80 21
www.ipjparis.org

Institut Pratique de Journalisme

Communiqué de presse
Paris, le 13 janvier 2009

10 étudiants apprentis de l'IPJ se rendent à Dakar pour réaliser un magazine plurimédia avec leurs collègues du Cesti

Du 11 au 21 janvier 2009, dix apprentis de l'Institut Pratique de Journalisme réaliseront des reportages radios, TV et presse écrite publiés sur les blogs dans le cadre d'une "action mobilité apprentissage"

Du 11 au 21 janvier 2009, dix apprentis de l'Institut pratique de journalisme se rendront à Dakar (Sénégal) pour réaliser un magazine plurimédia publiés sur les blogs www.ipjblog.com/dakar **et** www.dakarblog.sn

L'Institut pratique de journalisme organise une "action de mobilité apprentissage", dans le cadre de la formation suivie par les apprentis. Durant 10 jours, les apprentis journalistes alimenteront un magazine plurimédia, en réalisant et publiant des reportages radios, TV et presse écrite sur internet. Ils suivront également des enseignements au CESTI (Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information), basé à Dakar.
Les apprentis de l'IPJ et les étudiants du CESTI réaliseront ensemble chaque jour des reportages sur le terrain sur les thèmes de la place de la femme au Sénégal, la prostitution féminine, l'émigration, les suites du naufrage du Joola, le sport et la culture (la mode sénégalaise et son développement, l'américanisation de la musique chez les jeunes...)

En situation professionnelle dans un pays étranger

L'objectif pédagogique de cette opération étant de mettre en pratique sur le terrain, l'ensemble des techniques et pratiques journalistiques acquises par nos apprentis, au cours de leurs deux années de formation, et de les mettre en situation professionnelle, dans un pays étranger.

Une action soutenue par la Région Ile de France et le CFA
Cette action de mobilité est soutenue par la Région Ile de France et le Centre de formation d'appentis (CFA Paris Académie Entreprise), dans le cadre général du dispositif de mobilité de l'apprentissage. Elle s'inscrit également dans une logique d'échanges interculturels en association avec le CESTI (Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information).

- **Destination Dakar - Le blog des apprentis de l'IPJ** :
  - www.ipjblog.com/dakar <http://www.ipjblog.com/dakar>
- **Le blog du CESTI**
  - www.dakarblog.sn <http://www.dakarblog.sn>

Contact Presse: **Agence Eliotrope**
Gilles Lyonnet
Tel : 01 53 17 16 44 - fax : 01 53 17 16 41
email : lyonnet@eliotrope.fr
http://www.eliotrope.fr

A propos du CESTI
Créé en 1965 avec l'appui de l'UNESCO, le CESTI est une Ecole de Formation de Journalistes, membre du réseau Théophraste (www.theophraste.org). Le CESTI accueille des étudiants d'une dizaine de pays d'Afrique francophone mais aussi de Guinée Bissau et du Cap-Vert.

A propos de l'IPJ
Créé en 1978 par l'historien Pierre MIQUEL, l'Institut Pratique de Journalisme, l'IPJ, a pour vocation de former des journalistes professionnels et polyvalents, aptes à traiter l'information avec la plus exigeante rigueur, quel que soit le média : presse écrite, télévision, radio, agence de presse et presse en ligne. La sélection des élèves de l'IPJ, établissement privé d'enseignement technique supérieur reconnu par l'état, se fait par un concours commun aux grandes écoles de journalisme. **L'IPJ est la première grande école de journalisme à avoir élargi les voies d'accès au métier de journalisme en créant le contrat d'apprentissage.**
http://www.ipj.eu

Institut Pratique de Journalisme

Communiqué de presse
Paris, le 24 mai 2007

L'IPJ remet son diplôme à la première promotion de journalistes issus de l'apprentissage lors d'une cérémonie de remise des diplômes

Le 18 juin 2007 à 18h00 au Conseil Régional d'Ile de France

En présence de Jean-Paul Huchon, Président du Conseil Régional d'Ile de France

Première école de journalisme en France à avoir ouvert l'accès à son diplôme d'enseignement supérieur par la voie de l'apprentissage, L'IPJ, remet officiellement son diplôme aux 12 élèves de la première promotion, le 18 juin 2007 à partir de 18h au Conseil Régional d'Ile de France.
Cette cérémonie sans précédent, sera honorée par la présence de Jean-Paul Huchon, président du Conseil Régional d'Ile de France, de Richard Alexandre, président du CFA Paris Académie-Entreprises, de Jean-Paul Cluzel, président de Radio France, de Georges Malbrunot, grand reporter au Figaro et vice-président de l'association des anciens élèves, et d'un représentant de France Télévision.

Fruit de la réflexion menée par Pascal Guénée, directeur de l'IPJ et de son équipe pédagogique, l'ouverture de l'accès au diplôme de l'IPJ par la voie d'apprentissage illustre le choix de l'école d'amplifier les voies d'accès au métier de journaliste. Cette initiative rejoint également la volonté des médias français de diversifier les origines des profils recrutés.

Déroulé de la remise de diplôme

18 h00 : **Ouverture par Pascal GUÉNÉE**, directeur de l'IPJ

Chaque intervention sera suivie de la diffusion d'un extrait d'un film, recueil, des témoignages des apprentis.

La remise de diplôme sera successivement effectuée par les personnalités suivantes :

18h15 : Georges MALBRUNOT, Vice-président de l'association des anciens élèves.
18h20 : Jean-Paul CLUZEL, Président de Radio France
18h30 : Arlette CHABOT, directrice générale ajointe de l'information de France Télévisions
18h40 : Jean-Paul HUCHON, Président du Conseil régional d'Ile de France accompagné de Richard ALEXANDRE, Inspecteur de l'apprentissage et Président du CFA Paris Académie-Entreprises.

Conclusion par Jean-Paul HUCHON, président du Conseil régional d'Ile de France

19h00 : Cocktail

Diplômés de journalisme grâce au contrat d'apprentissage

Depuis janvier 2005, date de la rentrée de la première promotion, l'IPJ, a procuré la possibilité de se former au métier de journaliste, en créant l'Unité de Formation au journalisme par l'Apprentissage (UFA). L'IPJ permet à des jeunes âgés de moins de 26 ans et titulaires d'un Bac+3, d'obtenir, par cette voie, en deux ans, le diplôme de l'Ecole, visé par le ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et la Recherche.
Apprentis journalistes, ils alternent cours théoriques à l'IPJ (1260 heures sur deux ans) et apprentissage professionnel au sein des rédactions. Ils signent un contrat d'apprentissage avec l'entreprise (CDD de deux ans) qui les fait bénéficier du tutorat d'un maître d'apprentissage, journaliste professionnel qui les accompagne tout au long des 2 années de formation.

L'accès à la formation par apprentissage se fait après étude du dossier (niveau Bac +3) et à la suite de tests et d'entretiens avec des professionnels des médias et des universitaires.
Les dossiers de candidature sont téléchargeables sur le site de l'IPJ. Ils sont à retourner avant octobre 2007. La prochaine rentrée de l'Unité de formation par apprentissage est prévue en Janvier 2008.

Contacts Presse: **Agence Eliotrope**
Gilles Lyonnet
Tel : 01 53 17 16 48 - fax : 01 53 17 16 41
e-mail : lyonnet@eliotrope.fr
www.eliotrope.fr

À propos de l'IPJ, l'Institut Pratique de Journalisme

Créé en 1978, l'Institut Pratique de Journalisme, forme chaque année 44 jeunes journalistes. Les étudiants sont recrutés lors d'un concours national commun aux grandes écoles de journalisme et ouvert à Bac+3. La formation dure deux ans avec mise en situation de production sur tous les enseignements médias sans distinction.
Les études à l'IPJ sont validées par un diplôme visé par le Ministre de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, l'IPJ est la première grande école de journalisme à avoir élargi les voies d'accès au métier de journalisme en créant une formation en contrat d'apprentissage.
L'IPJ offre une pédagogie active, un suivi individualisé, et partage avec ses étudiants une haute exigence éthique et déontologique.
Le site de l'IPJ : www.ipjparis.org Le journal en ligne des étudiants : www.ipjmag.fr

CONVENTION DE PARTENARIAT BIPARTITE

Entre l'université Paris Dauphine, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, sis Place du Maréchal de Lattre de Tassigny – 75775 PARIS cedex 16,
N° SIRET 197 546 922 000 18
Représentée par son président, Monsieur Laurent BATSCH

Et

Le lycée Eugène Hénaff, sis 55 avenue Raspail, 93170 Bagnolet
Représenté par sa proviseure, Madame Jacqueline Hicheri

Objectifs du partenariat

Article 1 :
Le présent partenariat vise à :

- Faciliter l'engagement dans les études supérieures des élèves du lycée Eugène Henaff et fluidifier leur passage entre les deux établissements signataires de la présente convention
- Donner aux élèves les moyens de faire des choix d'orientation adaptés à leur potentiel, en cherchant à lutter contre les phénomènes d'autocensure et les prédéterminations géographiques et sociales.

Engagements des partenaires et modalités de coopération

Article 2 :
En ce qui concerne le lycée Eugène Hénaff :

- Présenter à l'ensemble de nos élèves et leurs parents des séries S et ES l'existence du partenariat entre le lycée Eugène Hénaff et l'université Paris -Dauphine
- Repérer les élèves ayant les capacités scolaires et désireux de s'engager dans des études longues menant à des carrières professionnelles en gestion, finance et organisation des entreprises
- Aider les élèves volontaires à se préparer aux exigences du recrutement sélectif sur dossier de l'université Paris-Dauphine.

- Modalités d'organisation du dispositif à compter de la rentrée 2009 :
    - Pour les classes de 1ère : présentation dès la première des études à Dauphine et de ses exigences et suivi des élèves intéressés pour qu'ils suivent les modules de soutien existant dans l'établissement favorisant le renforcement de leur niveau scolaire et de culture générale. (études dirigées, Aides disciplinaire, Histoires des Arts, stages de réussite scolaire).
    - Pour les classes de Terminale : évaluation à la fin de l'année par les équipes pédagogiques du dossier des élèves souhaitant présenter leur candidature à

Dauphine (motivation, assiduité, niveau académique) afin de valider ou non la candidature de l'élève pour Dauphine dans le cadre de ce partenariat.

Article 3 :
En ce qui concerne l'université Paris-Dauphine :

- Intervention de professeurs et d'étudiants de l'université Paris-Dauphine au lycée Eugène Hénaff afin de présenter l'université, les formations qui y sont dispensées et les métiers auxquels elles permettent d'accéder.
- Organisation de visites de l'université Paris-Dauphine pour des petits groupes de lycéens de Eugène Hénaff.
- Mise en place dès la rentrée 2010 d'un triple parrainage (un enseignant référent de Dauphine, un membre de l'association des Anciens de Dauphine et un étudiant-tuteur) destiné à faciliter l'intégration des lycéens de Eugène Hénaff admis à Dauphine.
- Attention particulière accordée aux élèves du lycée Eugène Hénaff ayant suivi la préparation concernée par la présente convention, lors de la sélection à l'entrée en première année à Dauphine.
- Information sur les concours menant aux grandes écoles de journalisme ; présentation de l'école de journalisme IPJ, Institut pratique du journalisme de Paris-Dauphine.

Article 4 :
Dans chacun des deux établissements, un enseignant référent est chargé de la coordination du partenariat Eugène Hénaff – Université de Paris Dauphine.

Article 5 :
Les équipes pédagogiques en charge de ce partenariat au sein des deux établissements se concerteront pour :

- En assurer la publicité auprès des élèves et des étudiants
- Suivre les opérations développées dans le cadre du partenariat
- Evaluer le dispositif et proposer des évolutions : notamment, elles s'engagent à évaluer la réussite des élèves admis par ce dispositif à Dauphine au bout de trois ans.

Article 6 :
La présente convention prend effet pour une durée de 3 ans, avec effet rétroactif au 1er septembre 2009.
Les partenaires s'engagent à se réunir chaque année pour décider de son renouvellement et discuter de son évolution et de son développement.
La convention ne pourra être modifiée que par voie d'avenant signée des deux partenaires.

Fait en deux exemplaires, à Paris, le 1er avril 2010

Pour le lycée Eugène Hénaff,
Jacqueline Hicheri, Proviseure

Pour l'Université Paris-Dauphine,
Laurent BATSCH, président

L'égalité des chances à l'Université Paris-Dauphine

L'Université Paris-Dauphine a choisi cette année de franchir une nouvelle étape dans son engagement en faveur de l'égalité des chances par la mise en œuvre de deux programmes spécifiques, visant deux types de publics distincts : les lycéens pour l'entrée en première année d'une part, et les étudiants préparant les concours administratifs d'autre part.
Depuis sa création, l'Université Paris-Dauphine a mis l'accent sur l'innovation pédagogique – notamment par le biais d'enseignements en petits groupes -, sur la professionnalisation des cursus, sur le développement des liens avec les entreprises et sur l'apprentissage dans plusieurs filières, permettant de fait à un public varié d'accéder aux enseignements dauphinois.

La recherche d'une ouverture la plus large possible à un public diversifié est donc au cœur même de l'ADN de l'Université Paris-Dauphine depuis son origine.

I. Les particularités de Dauphine qui lui permettent d'accueillir un public large et diversifié

1. L'importance de la formation continue

Depuis plus de trente-cinq ans, le Département d'Education Permanente de Dauphine recrute dès le niveau BAC+2 pour des formations variées en sciences des organisations, permettant ainsi aux salariés ayant été contraints d'interrompre leurs études en formation initiale de les reprendre durant leur parcours professionnel.
Ainsi, près de 1500 étudiants suivent chaque année une formation continue dispensée par l'Université Paris-Dauphine, à des rythmes adaptés à chacun : formations en fin de semaine ou en fin de journée, regroupées quelques jours par mois, formations à distance…
De plus, le Département d'Education Permanente informe et conseille tous les publics en reprise d'études grâce à sa cellule de Validation des Acquis de l'Expérience.

2. Le développement des licences et des masters en apprentissage

Dauphine compte aujourd'hui près de cinq cents étudiants en apprentissage, et ce chiffre est en croissance constante.
Le développement des formations en apprentissage permet aux étudiants disposant d'un soutien familial limité de poursuivre leurs études tout en étant indépendant financièrement.
Pour l'année 2009/2010, on compte trois licences en apprentissage, deux Master 1 (en sciences de gestion et en mathématiques appliquées) et quatorze Master 2.

II. Aujourd'hui, ces atouts sont complétés par deux engagements spécifiques pour une diversification du recrutement en première année et en master de préparation aux concours administratifs.

1. La mise en place de conventions de partenariat bipartite des lycées classés en zone sensible, en collaboration avec l'IUT de Bobigny.

Devant la forte homogénéité sociale en première année d'études à Dauphine, l'université a décidé de mettre en place une politique volontariste afin de favoriser l'accès à ses formations pour les lycéens issus d'établissements classés en zones sensibles.
En développant des partenariats avec ces lycées, Dauphine souhaite, en amont de la procédure de sélection à l'entrée en première année, diffuser de l'information sur les formations offertes et sur les débouchés. D'autre part, par le biais d'un partenariat avec les équipes pédagogiques, Dauphine ambitionne de participer au développement de « cours de musculation » permettant aux élèves désireux d'intégrer la première année d'améliorer leur niveau académique dans les matières nécessaires pour y réussir.
L'Université prend également l'engagement d'examiner avec une attention particulière les dossiers des élèves issus de ces lycées conventionnés.
Enfin, Dauphine s'engage à mettre en place un système de parrainage à l'entrée à Dauphine pour les étudiants issus des établissements conventionnés : un triple parrainage sera assuré par un ancien, un étudiant et un enseignant pour les étudiants de première année qui le souhaitent.

2. Vers un renforcement de la préparation aux concours administratifs pour les étudiants boursiers

La préparation aux grands concours administratifs de l'Université Paris Dauphine prend également en compte les impératifs de diversification de la haute fonction publique. Comme cela a été rappelé par le Président de la République dans son discours de décembre 2008 à l'Ecole Polytechnique, la haute fonction publique est insuffisamment en prise sur la diversité de la société française. Pour Dauphine, avant même les modalités de recrutement propres aux écoles de service public (Ena, Inet…), il importe de se pencher sur les modalités d'information, de recrutement et de préparation des candidats au concours externe. Dans cette perspective, un effort tout particulier sera fait en direction des candidats boursiers dont l'inscription sera facilitée et le parcours tout particulièrement suivi dès le niveau du M1. L'objectif est, à terme, de lever au maximum les différentes formes d'autocensure qui peuvent empêcher de bons candidats de tenter leur chance et d'effectuer leur préparation dans les meilleures conditions. Cette orientation devrait aboutir à retenir en préparation un pourcentage de boursiers proche de 30% de l'effectif. Elle est prise en accord avec les différentes écoles de service public qui soutiennent cet effort. Elle sera poursuivie pour les autres formes de concours (interne).

Studyrama

ISCPA INSTITUT DES MÉDIAS Communication Cycles Licence et Master

Rechercher : Sur STUDYRAMA Sur le web avec Live Search

Formation Emploi, Jobs, Stages Vie étudiante Culture A l'étranger Etudiants étrangers Librairie Salons Communauté

Salon par ville

FORMATIONS

EPEIGE

Filières
Admissions parallèles & 2èmes cycles spécialisés
Alternance
Apprentissage
Cours à distance
Cours de langue en France
Ecoles d'ingénieurs
Ecoles de commerce
Formations internationales
Prépas
Université

Spécialités
Agriculture
Agroalimentaire
Architecture - Urbanisme
Art
Audiovisuel
Automobile et moto
Banque - Assurance
Bâtiment et travaux publics
Biologie - Chimie - Physique
Commerce - Vente
Communication - Journalisme
Comptabilité - Gestion - Finances
Droit
Edition et métiers du livre
Enseignement
Environnement
Esthétique - Beauté
Fonction publique
Grande distribution
Hôtellerie - Restauration
Immobilier
Industrie
Informatique
Internet - Multimédia - NTIC
Mathématiques
Psychologie - Sociologie
Publicité - marketing
Ressources humaines
Santé - Paramédical - Social
Sciences politiques
Secrétaire - Assistant(e)
Sport
Tourisme
Transport - Logistique

Diplômes
BEP
CAP
Bac pro
BTS
DUT
Licences
Licences professionnelles
Masters 1
Masters (M2) /3e cycles
Mastères Spécialisés
MBA

Bac 2007
Tout savoir sur le bac
Révisions : conseils pratiques
Que faire avec le bac...
Résultats du bac 2006
S'inscrire dans le supérieur
Vie étudiante, mode d'emploi
Fiches de révision

Fiches métiers
885 fiches métiers classées par secteurs d'activité pour s'informer et s'orienter.
--choisissez--

Recevez notre newsletter Votre adresse e-mail ok - Consultez les anciens numéros - Désinscription

Accueil Spécialités Communication - Journalisme Actualité

Actualité

De jeunes journalistes diplômés par l'apprentissage avec l'IPJ

L'IPJ, l'Institut Pratique de Journalisme, annonce la remise officielle des diplômes en journalisme, après deux années de formation par apprentissage. L'IPJ est la première école de journalisme en France à avoir ouvert l'accès à son diplôme d'enseignement supérieur par cette voie, en partenariat avec le CFA Paris-Académie-Entreprises.

Cette initiative est le fruit de la réflexion menée par Pascal Guénée, directeur de l'IPJ et de son équipe pédagogique, depuis 2003. Elle illustre le choix de l'école parisienne d'amplifier les voies d'accès au métier de journaliste. Elle rejoint également la volonté des médias français de diversifier les origines des profils recrutés. Les groupes France Télévisions et Radio France se sont engagés activement dans l'accompagnement de la douzaine d'apprentis de l'IPJ.

Profils atypiques et diversifiés

Issue du réseau universitaire de la région Paris Ile-de-France, la première promotion se compose de profils tant atypiques que diversifiés : élève en musicologie, étudiants issus d'études en philosophie, en sociologie, contraints de renoncer à la poursuite de leurs études pour des raisons économiques, jeunes issus de milieux modestes obligés de participer au financement de leur famille... « *Nos étudiants viennent d'horizons tellement différents qu'ils n'auraient certainement pas pu se rencontrer ailleurs que dans ce cadre* », souligne Pascal Guénée. Mais la spécificité va au-delà du simple aspect économique. L'accès à la formation de journalisme est souvent discriminant au-delà du seul critère des compétences : « *Les concours sont balisés inconsciemment de marqueurs culturels et sociaux forts* », ajoute Pascal Guénée, « *et notre expérience montre que l'insertion professionnelle pose souvent problème quand on n'a pas "le profil type"* ». Il a semblé à l'IPJ qu'il fallait donner un coup de pouce à ces jeunes en leur facilitant l'accès dans le monde professionnel. Cette initiative a été mise en oeuvre afin d'offrir aux médias la possibilité de recruter de jeunes collaborateurs, parfaitement formés, représentatifs de la diversité de la société française.
Diplômés de journalisme grâce au contrat d'apprentissage Depuis janvier 2005, date de la rentrée de la première promotion, l'IPJ, a procuré la possibilité de se former au métier de journaliste, en créant l'Unité de Formation au journalisme par l'Apprentissage (UFA). L'IPJ permet à des jeunes âgés de moins de 26 ans et titulaires d'un Bac+3, d'obtenir, par cette voie, en deux ans, le diplôme de l'Ecole, visé par le ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et la Recherche.

Apprentis journalistes, ils alternent cours théoriques à l'IPJ (1260 heures sur deux ans) et apprentissage professionnel au sein des rédactions. Ils signent un contrat d'apprentissage avec l'entreprise (CDD de deux ans) qui les fait bénéficier du tutorat d'un maître d'apprentissage, journaliste professionnel qui les accompagne tout au long des 2 années de formation.

L'accès à la formation par apprentissage se fait après étude du dossier (niveau Bac +3) et à la suite de tests et d'entretiens avec des professionnels des médias et des universitaires.
Les dossiers de candidature sont téléchargeables sur le site de l'IPJ. Ils sont à retourner avant octobre 2007. La prochaine rentrée de l'Unité de formation par apprentissage est prévue en Janvier 2008.

www.ipjparis.org

À propos de l'IPJ, l'Institut Pratique de Journalisme
Créé en 1978, l'Institut Pratique de Journalisme, forme chaque année 44 jeunes journalistes. Les étudiants sont recrutés lors d'un concours national commun aux grandes écoles de journalisme et ouvert à Bac+3. La formation dure deux ans avec mise en situation de production sur tous les enseignements médias sans distinction. Les études à l'IPJ sont validées par un diplôme visé par le Ministre de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, l'IPJ est la première grande école de journalisme à avoir élargi les voies d'accès au métier de journalisme en créant une formation en contrat d'apprentissage. L'IPJ offre une pédagogie active, un suivi individualisé, et partage avec ses étudiants une haute exigence éthique et déontologique. Le journal en ligne des étudiants : www.ipjmag.fr

Envoyez cet article à un ami !

Besoin d'aide ?

Cliquez sur Emilie, l'étudiante virtuelle de Studyrama qui vous aidera à trouver l'information sur notre site

Avec Clairefontaine le partenaire de votre réussite

Clairefontaine

Dans la même rubrique
Intégrez Nouvelles, l'école de journalisme de Nice
L'HEJ, pour se former rapidement et efficacement au journalisme
Le journalisme audiovisuel gagne du terrain à l'EICAR
L'EFFICOM parie sur l'Internet
Rendez-vous à la 4e édition du forum des métiers de la communication
Focus sur la Licence en "Information et communication" de l'Université de Paris 8
L'Académie MastèreCom présente les Chantiers de la communication
Le CELSA lance un nouveau Master Pro « Communication, Marketing et Management des médias »
Réussissez dans la com d'entreprise avec l'ISTC !
L'Ecole Française de Journalisme s'ouvre aux bacheliers
Faire de la communication ou du journalisme : c'est possible avec l'ISERP et l'ITAIM

Les autres rubriques

HEJ journalisme
Hautes Etudes de Journalisme
Lyon Montpellier Marseille
• Presse écrite
• Radio • TV
• Internet
Cliquez pour obtenir une documentation
www.hej.fr

Stratégies

N° et date de parution : 1463 - 28/06/2007
Diffusion : 12747
Périodicité : Hebdomadaire
Page : 42
STRATEGIES_1463_42_26.pdf
Taille : 100 %
Site Web : www.strategies-online.com

formation

L'apprentissage mène aussi au journalisme

l'IPJ et le CFJ ont ouvert une filière d'apprentissage. Une formule permettant de favoriser la diversité dans l'entreprise.

Les treize nouveaux diplômés sortent tous de leur cursus avec un CDD en poche.

Heureux et fiers. Tels étaient les treize étudiants de la première promotion de journalistes par apprentissage de l'Institut pratique de journalisme (IPJ), conviés à recevoir leur diplôme le 19 juin dans les salons du conseil général d'Ile-de-France. Pour les honorer, le maître des lieux Jean-Paul Huchon, le patron de Radio France Jean-Paul Cluzel et les journalistes Arlette Chabot et Georges Malbrunot. Durant deux ans, ces apprentis ont alterné mensuellement formation à l'IPJ et expérience en rédaction (Prisma, France Télévisions, Radio France et Capa sont partenaires de l'IPJ). Ils ont tous aujourd'hui un CDD en poche. *« Dans les rédactions où existe un profil promotion de diversité sociale et de vraies interventions variées, explique Thierry Chalbert, responsable de la filière apprentissage de l'IPJ. Ces apprentis apportent un regard neuf sur l'information. »*

Repenser la pédagogie

Autres atouts pour les entreprises accueillant des apprentis : le bénéfice de crédits d'impôt et une exonération de charges sociales sur leurs salaires. De leur côté, les apprentis, admis au niveau licence pour la majorité d'entre eux, sont rémunérés à 53 % du salaire conventionnel de la profession la première année et 61 % la seconde.

La formule se développera-t-elle dans d'autres écoles ? Le Centre de formation des journalistes (CFJ) a ouvert, en janvier 2007, une filière similaire accueillant dix apprentis sur deux ans (BFM TV, Presse Presse, France 2, France 3, LCI, M6 et le réseau France Bleu en sont partenaires). *« L'apprentissage suppose de repenser totalement la pédagogie et l'organisation des cursus, aussi il faut y aller pas à pas, nous savons »*, confie Laurent Pasteyrasset, coordinateur du CFJ. Soit-on jamais…

Lionel Lévy

En savoir +
> www.ifpj.com
> www.ipjparis.org

Copyright (Stratégies) Reproduction interdite sans autorisation

Un apprenti heureux à France Inter :
« Je ne pouvais pas rêver meilleure école ! »

En commençant son contrat d'apprentissage, Bilal a obtenu son badge d'accès à l'étage de la rédaction… et un sésame pour échapper à la précarité des « piges ».

5 millions d'auditeurs par jour :
grosse pression pour Bilal

En cas de coup de bourre, Bilal peut monter ses sujets sur le lieu de l'évènement, directement sur son magnétophone numérique Nagra, sans passer par un ordinateur.

Le magnéto tourne…
place à la tchatche !

PHOTOS DESHUSSES/FOM

Le journaliste doit avoir un sacré sens du contact pour arriver à faire parler les gens.

APPRENTI JOURNALISTE A FRANCE-INTER

LA VOIX royale

« *Je ne sais pas* ». Voilà ce que répond Bilal Tarabey, 23 ans, quand on lui demande pourquoi il a voulu devenir journaliste. Il avoue avoir donné la même réponse lors de son entretien d'embauche à France Inter. Il a été pris. Aujourd'hui, son contrat d'apprentissage se déroule entre la prestigieuse radio et l'Institut Pratique de Journalisme (IPJ) à Paris.

Son truc à Bilal, c'est la zique : fac de musicologie jusqu'en maîtrise, amateur de jazz et de hip-hop. Mais côté boulot, il tournait autour du pot. Alors, le journalisme ? Une histoire de filiation peut-être. Son père est journaliste à RMC Moyen-Orient.

Une question de goût surtout : il souhaitait devenir critique de jazz dans la presse. Il a même fondé un fanzine avec ses potes, « Boogaloo », devenu depuis site Internet. Il animera aussi une émission consacrée au jazz et au hip-hop sur une radio étudiante.

On appelle « pigistes » les journalistes qui collaborent plus ou moins régulièrement à un média en étant rémunérées à la tâche, à la ligne, à l'article, à la journée… De nombreux jeunes commencent dans le métier en travaillant « à la pige ». Ce statut offre une certaine liberté – pas de patron fixe, pas d'horaires – mais il demande une sérieuse organisation… et reste précaire.

L'intelligence et la rigueur

Quelques « piges » plus tard (voir encadré), Bilal décroche un stage chez *Nova Magazine*. « *Le rédacteur en chef à qui j'avais envoyé Boogaloo, m'a accueilli pendant trois mois : le rêve !* » Puis il passe le concours d'entrée dans la section d'apprentissage de l'IPJ. Banco, il va pouvoir apprendre le métier en gagnant un salaire. « *Après les écrits, je me suis retrouvé à l'oral devant la direction de l'école et des rédacteurs en chef de France Télévision. Impressionnant !* »

Il débarque finalement sur Inter avec pour maître d'apprentissage Alain Le Gouguec, une voix mythique de la station. « *Quand j'arrive en conférence de rédaction à 9 heures, je suis encore impressionné. Cette radio c'est l'intelligence et la rigueur, je ne pouvais pas rêver meilleure école !* ».

Après quelque mois pour se mettre à l'aise, Bilal s'en sort bien « *et touche du bois* ». Souvent en reportage sur le terrain, il a récemment présenté le journal : 11 minutes seul au micro, face aux auditeurs. « *Une superbe expérience.* »

Antoine Deshusses

Renseignements :
- Le site de Bilal : www.boogaloo.fr
- Contact IPJ : www.ipjparis.org ou Thierry Guibert au 01 72 74 80 00

N° et date de parution : 34 - 01/07/2007
Diffusion : Non renseigné
Périodicité : Bimestriel
Page : 6
ORIENTATIONS_34_6_302.pdf
Taille : 100 %
Site Web : http://www.orientations-service.com

Une douzaine de jeunes journalistes diplômés par la voie de l'apprentissage

L'IPJ, première école de journalisme à ouvrir l'accès à son diplôme d'enseignement supérieur par la voie de l'apprentissage, annonce la remise officielle des diplômes en journalisme, après deux années de formation en alternance.

Depuis janvier 2005, date de la rentrée de la première promotion, l'IPJ permet à des jeunes âgés de moins de 26 ans et titulaires d'un bac+3 d'obtenir le diplôme de l'école, visé par le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et la Recherche.

L'accès à la formation par apprentissage sera conditionné par une étude de dossier, des tests et des entretiens avec des professionnels des médias et des universitaires.

Les dossiers de candidature sont téléchargeables sur le site de l'IPJ. Ils sont à retourner à l'école avant octobre 2007 pour une rentrée prévue en janvier 2008.

Plus d'infos : www.ipjparis.org, rubrique "Apprentissage"

Copyright (Orientations) Reproduction interdite sans autorisation

La Correspondance de la Presse
Quotidien d'Information et de Documentation Professionnelles

N° et date de parution : 14695 - 20/06/2007
Diffusion : 9200
Périodicité : Quotidien Page : 22
LACORRESPONDAN_14695_22_309.pdf Taille : 100 %
Site Web : http://www.sgpresse.fr/

♦ L'Institut pratique de journalisme (IPJ) a annoncé avoir remis son diplôme à la première promotion de 13 journalistes issus de l'apprentissage, lors d'une cérémonie le 18 juin dernier au Conseil régional d'Ile-de-France, en présence notamment de M. Jean-Paul HUCHON, président du Conseil régional d'Ile-de-France, de Mme Arlette CHABOT, directrice de l'information de France 2, de M. Jean-Paul CLUZEL, président-directeur général de Radio France et de M. Georges MALBRUNOT, grand reporter au "Figaro" et vice-président de l'association des anciens élèves de l'IPJ. Ce système de formation par l'apprentissage "illustre le choix de l'école d'amplifier les voies d'accès au métier de journaliste", et "rejoint également la volonté des médias français de diversifier les origines des profils recrutés", a indiqué le directeur de l'IPJ Pascal GUENEE. En janvier 2005, l'IPJ a créé l'Unité de formation au journalisme par l'Apprentissage (UFA), qui permet à des jeunes âgés de moins de 26 ans et titulaires d'un Bac + 3, d'obtenir, par cette voie, en deux ans, le diplôme de l'école, visé par le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et la Recherche. Apprentis journalistes, ils alternent cours théoriques à l'IPJ (1260 heures sur deux ans) et apprentissage professionnel au sein des rédactions.

Copyright (La Correspondance de La Presse) Reproduction interdite sans autorisation

N° et date de parution : 994 - 28/06/2007
Diffusion : Non renseigné
Périodicité : Hebdomadaire
EchodIll_994_3_302.pdf
Page : 3
Taille : 90 %

La Région mise sur les journalistes

ILE-DE-FRANCE / La première promotion d'apprentis journalistes a été diplômé le 18 juin, après deux ans de formation au sein de l'Institut pratique du journalisme et de travail en entreprises (IPJ), en partenariat avec la Région, qui consacre 10% de son budget à l'apprentissage.

Par Tania Isaac

Lors de la cérémonie au siège du Conseil régional, treize jeunes ont été diplômés. Tous ont déjà trouvé du travail, affirme la Région. Concrètement, les apprentis journalistes ont suivi deux ans de formation, avec alternance entre cours - 21 semaines la première année, 15 la seconde - et travail en entreprises, auprès de partenaires comme Radio France ou France Télévisions. Avantage pour ces jeunes : ils suivent des cours théoriques mais sont en même temps rémunérés dans l'entreprise où ils interviennent. Selon l'IPJ, ce système permet d'atténuer la discrimination à l'embauche des jeunes issus de l'immigration, qui, à diplôme égal, ont plus de mal à trouver un emploi que leurs camarades de promotion. La formation a eu lieu en partenariat avec la Région, qui investit beaucoup dans l'apprentissage. Le président PS du Conseil régional Jean-Paul Huchon rappelle : « Nous y consacrons 10% de notre budget, soit 366 millions d'euros dans le budget 2007 ». Selon lui, « 3 apprentis sur 4 trouvent un emploi trois mois après la sortie ».

Le journaliste Georges Malbrunot, vice-président des anciens élèves, a remis les diplômes, tout comme Jean-Paul Cluzel, président de Radio France, et Patrick de Carolis, président de France Télévisions.

En mars 2007, la Région s'était donnée comme objectif de parvenir à 100 000 apprentis en 2010, contre près de 80 000 aujourd'hui dans les 178 Centres de formation d'apprentissage (CFA) régionaux. Mais cette initiative a aussi également la volonté des médias français de diversifier les origines des profils recrutés. Depuis janvier 2005, date de la rentrée de la première promotion, l'IPJ a procuré la possibilité de se former au métier de journaliste, en créant l'Unité de Formation au journalisme par l'Apprentissage (UFA). L'école permet ainsi à des jeunes âgés de moins de 26 ans et titulaires d'un Bac+3, d'obtenir en deux ans le diplôme de l'Ecole, visé par le ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et la Recherche. Les dossiers de candidature sont téléchargeables sur le site de l'IPJ. Ils sont à retourner avant octobre 2007. La prochaine rentrée de l'Unité de formation par apprentissage est prévue en janvier 2008. ◆

Copyright (Echo d'Ile de France) Reproduction interdite sans autorisation

Guide du candidat

Conseils et préparation aux épreuves d'admission

Ce document a été conçu et réalisé par la commission « égalité des chances au concours » composée des étudiants de la 31e promotion de l'Institut pratique de journalisme. Il a été réalisé sur la base de leurs expériences, en 2008.

Institut pratique de journalisme – 24, rue Saint-Georges – 75009 Paris.
Tél. : 01 72 74 80 00 - fax : 01 72 74 80 41
www.ipj.eu

Edito

Après le marathon des épreuves écrites, l'entretien oral reste une épreuve redoutée. Nous sommes passés par là l'an dernier et ces quelques conseils vous seront surement utiles pour vous démarquer. Car c'est bien là l'objectif de cette dernière épreuve.

L'IPJ et ses étudiants sont partis d'un constat. Il y a ceux qui ont fait une « prépa » et les autres. Les premiers sont entraînés pour réussir les entretiens de motivation et le jury d'actualité. Les autres se font parfois une idée fausse de ces épreuves. L'objectif est donc de les désacraliser pour les aborder sereinement.

Sollicités, les élèves ont naturellement pris en main l'élaboration de ce guide. Et apporté leur expérience récente. L'Institut a lui fourni ses précieux secrets : grille d'évaluation du jury et liste de questions-types qui peuvent vous être posées. Autant de mini-conseils qui, nous l'espèrons, permettront à chacun de défendre sa place au sein de l'école. Et qu'au moins sur ce point, vous partiez tous à égalité...

Bon courage et bonne chance.

Les étudiants de la 31e promotion de l'Institut pratique de journalisme

★★★★★★★★★★

Chloë C. : *« Même si les idées sont claires, la formulation ne l'est pas forcément... Il ne faut donc pas hésiter à s'entraîner à raconter son parcours, à expliquer ses motivations, pour se sentir le plus à l'aise possible le jour J. Dans la douche, dans la rue (on peut très bien parler dans sa tête), il faut s'imaginer en situation et tenter de rendre ses propos fluides et convaincants. Pas question de formater un discours "type" évidemment. Simplement préparer des "balises", en se rappelant que le stress rend parfois l'improvisation hasardeuse... »*

★★★★★★★★★★

Les épreuves orales d'admission à l'IPJ se déroulent en deux temps :

Un jury d'actualité et un entretien de motivation.

L'entretien individuel sur l'actualité

★★★★★★★★★★

Tristan V. : *« J'ai écouté France info non-stop pendant toute la durée des concours. »*

★★★★★★★★★★

Comme pour les épreuves écrites, le jury veut évaluer votre connaissance de l'actualité, mais aussi votre intérêt pour l'information, votre capacité à hiérarchiser, comprendre et décrypter. Il est indispensable que vous suiviez l'actu jusqu'au dernier moment.

L'entretien de motivation

★★★★★★★★★★

Pauline T. : *« J'ai échangé mon CV avec une amie qui préparait elle aussi les concours et on s'est posées toutes les questions que nous évoquait le CV de l'autre. »*

★★★★★★★★★★

Le jury aura lu votre CV et votre lettre de motivation juste avant de vous recevoir. Inutile de préciser que vous devrez pouvoir justifier leur contenu et le développer.

Sachez pourquoi vous êtes là : **votre projet professionnel doit être réfléchi et réaliste**. Vous devez donc avoir une bonne connaissance du métier de journaliste, et montrer votre capacité à l'exercer (esprit d'équipe, expérience des stages que vous avez effectués, capacité à progresser...)

En résumé: **préparez-vous**. Prendre ces épreuves au sérieux et le montrer, c'est l'essentiel du travail.

Institut pratique de journalisme – 24, rue Saint-Georges – 75009 Paris.
Tél. : 01 72 74 80 00 - fax : 01 72 74 80 41
www.ipj.eu

L’oral d’actualité

Pour l’oral d’actualité, le candidat se retrouve face à une équipe de trois ou quatre journalistes professionnels, notamment des professeurs de l'école. L'entretien dure environ quinze minutes. Il commence par une présentation des différents intervenants et se poursuit par une épreuve qui peut se décliner plusieurs formes choisies par les examinateurs. L’objectif de l'exercice est de tester la capacité du candidat à hiérarchiser les informations, de vérifier ses connaissances de l’actualité.

Cette épreuve peut prendre de nombreuses formes dont voici quelques exemples (non exhaustif) :

Citer trois évènements de l'actualité du jour qui pourraient faire la Une d'un quotidien, d'un journal radio, ou d'un journal télévisé. Parfois, le candidat est libre de choisir son média, mais celui-ci peut être imposé. Le choix et la hiérarchie des sujets doivent être justifiés et argumentés. Puis, un, voire deux des sujets sont approfondis. Les examinateurs posent différentes questions plus ou moins pointues, et l'avis personnel du candidat peut être demandé. Il est important de garder une objectivité par rapport à la question posée.

Imaginer la Une d'un journal choisi par les examinateurs. Il faut évidemment suivre les différentes lignes éditoriales et les choix souvent mis en avant par les différentes rédactions. Par exemple, il peut vous être demandé d’imaginer de concevoir une Une d’un quotidien, d’un news magazine, etc.

Faire comparer au candidat plusieurs Unes de quotidiens sur un même sujet. La comparaison peut porter sur l'ensemble, ou les détails de la Une en question (photos, titres...). Puis, le candidat est amené à proposer différentes façons de traiter un événement, c'est à dire trouver des angles de traitement.

★★★★★★★★★★

Émilie L. : *« J’ai discuté avec les gens qui étaient passés avant moi pour un petit topo et j’ai écouté la radio jusqu'à la dernière minute. »*

★★★★★★★★★★

★★★★★★★★★★

Bertrand V. : *« Si j’avais su qu’on avait accès aux télévisions de l’IPJ, j’aurais regardé i-télé pour avoir les informations les plus fraîches. »*

★★★★★★★★★★

★★★★★★★★★★

Laure N. : *« Je dictais mes fiches d'actualité en fichier MP3, je les transférais sur mon Ipod et je le mettais en route avant de dormir. Je le programmais pour qu’il s'éteigne au bout de 30 minutes. »*

★★★★★★★★★★

★★★★★★★★★★

Camille L. : *« J'ai préparé une liste des questions qu'on pourrait me poser. J'ai repéré les fonctions des journalistes du jury pour essayer de ne pas dire de bêtises sur leurs médias »*

★★★★★★★★★★

L'oral de motivation

L'entretien de motivation a lieu après le jury d'actualité. Le jury de motivation est composé du directeur de l'école (Pascal Guénée), et de trois, voire quatre autres membres : anciens de l'IPJ, journalistes en activité, DRH, et autres personnalités qualifiées. Les questions portent essentiellement sur les raisons pour lesquelles le candidat désire être journaliste, et sur sa passion pour ce métier. La suite de la rencontre est plus une discussion axée sur votre personnalité et vos centres d'intérêt. Si vous avez une activité ou une passion originale, il est important d'en parler car cela permet de vous différencier des autres.

Soignez votre CV

Féru de cinéma asiatique ou adepte de mangas, insistez sur vos passions. Vous devez amener le jury à comprendre aisément qui vous êtes, et mettre en valeur votre parcours grâce à votre CV, ainsi que votre personnalité.
N'oubliez pas aussi de mentionner tous vos stages et les fonctions occupées. Il vous sera demandé de raconter ce que vous avez pu faire précisément (stage d'observation, ou stage avec production et responsabilités) au cours de ces stages. Votre vécu, votre expérience et ce qui vous a plu dans ce stage intéressent le jury.Le jury est susceptible de vous interroger sur chaque détail de votre CV. Il vous faut donc le maîtriser au maximum.

Relisez votre lettre de motivation

La lettre de motivation est votre premier contact avec l'école et avec le jury. Elle leur permet d'apprécier votre style, votre originalité (sans non plus tomber dans l'excès). Motivez votre choix d'intégrer cette école, et ce que vous pensez pouvoir apporter dans une promotion. Evitez les phrases banales du type « Je rêve depuis toujours d'être journaliste » en développant davantage ce qui vous motive dans ce métier. Vous devez vous différencier au maximum.
A noter : le jury de motivation lit votre lettre avant l'entretien pour se faire une première idée. N'hésitez pas à la relire, avant le jour J.

★★★★★★★★★★

Nans G. : *« J'ai regardé i-télé en boucle pendant plus de deux heures le matin avant de passer mon entretien. Une copine, qui avait passé l'oral la veille, m'avait prévenu que le jury demandait de choisir trois sujets d'actualité. J'avais choisi mes trois sujets bien avant de passer. Les ayant vu en long, en large et en travers durant toute la matinée, j'étais à l'aise et confiant. »*

★★★★★★★★★★

★★★★★★★★★★

Viviane B. : *« J'ai simulé un oral chez moi et le père d'une amie m'a filmée. Quand je me suis repassée la vidéo, j'ai pu voir tous mes défauts et tics de langage. »*

★★★★★★★★★★

★★★★★★★★★★

Ioris Q. : *« J'ai préparé les oraux avec mon meilleur ami, qui est la personne qui me connait le mieux. Il m'a donc posé les questions qui me mettaient le plus mal à l'aise à propos de mon parcours. »*

★★★★★★★★★★

Quelques remarques générales :

Les épreuves orales sont un moyen pour le jury de mieux vous connaître. Vous devez donc donner la meilleure image, sans pour autant « jouer un rôle ». La première impression est souvent celle qui reste. Soignez donc votre présentation et votre expression orale.

Vous serez environ 150 candidats aux épreuves d'admission. Allez à l'essentiel : ne répondez pas de façon trop dispersée aux questions, et évitez les banalités. En répondant clairement, vous montrerez votre capacité d'écoute, de synthèse et de choix des informations que vous voulez transmettre.

D'une manière générale, tous les comportements excessifs sont à proscrire. Sachez vous mettre en valeur sans vous vanter, montrez vous agréable et souriant sans flatter les membres du jury à outrance...

Autrement dit : **maîtrisez-vous**.

D'autres témoignages d'étudiants ayant passé l'entretien de motivation, en 2008 :

★★★★★★★★★★

Emilie L.

« Très vite, les examinateurs m'ont mis à l'aise. On a parlé pendant plus d' une dizaine de minutes de mes stages, des articles que j'avais réalisés, de ce qui avait été le plus difficile à faire. Et puis, d'un coup, un membre du jury m'a demandé ce que je faisais quand je m'amusais. C'était une bonne occasion de leur faire partager ce que j'aime. Au final, plus qu'un banal oral de motivation, j'ai eu le sentiment de pouvoir discuter librement avec le jury. »

★★★★★★★★★★

★★★★★★★★★★

Julien D.

« Même s'il faut rester naturel, je pense qu'il est essentiel de préparer ses réponses, de savoir dire quelques mots sur chaque étape de son parcours ou de ses goûts, tout en les valorisant. Il m'a par exemple été demandé en oral de motivation de parler de Berlin, où je venais de passer trois mois, et quels sujets j'aimerais traiter si je devais proposer des articles sur cette ville. »

★★★★★★★★★★

★★★★★★★★★★

Amandine D.

« Ayant fait une école de commerce avant, j'avais un profil particulier par rapport à d'autres candidats. J'étais persuadée que le jury allait me piéger sur ce manque d'expérience et remettre en question ma capacité à devenir journaliste. En fait, je me suis rendue compte que c'était justement cette différence qui les intéressait ! Un conseil : chaque point atypique du CV est un véritable atout à mettre en valeur. »

★★★★★★★★★★

Documents & annexes :

Document 1 :
Grille d'évaluation indicative fournie aux membres du jury de motivation, pour l'évaluation du candidat.

Document 2:
Lettre adressée au jury professionnel de motivation et questions types proposées à titre indicatif, aux membres du jury.

EVALUATION DU CANDIDAT

Date de l'entretien : |__|__| juillet 2008. Nom de l'examinateur :.....

Cette grille d'évaluation facultative est destinée à vous permettre de situer les candidats les uns par rapport aux autres. L'objectif n'est pas d'être capable de la compléter intégralement durant les 15 min de l'entretien, mais de souligner les points forts et les points faibles de l'étudiant.

Prénom et nom du candidat : .....

	Bon	Assez bon	Moyen	Insuffisant
APTITUDES				
Rigueur et précision				
Capacité d'écoute				
Curiosité, ouverture aux autres				
Esprit d'équipe				
Capacité à entreprendre / Esprit d'initiative				
PERSONNALITE				
Dynamisme / Enthousiasme				
Sens des réalités / Sens pratique				
Honnêteté intellectuelle / Authenticité				
Autonomie				
COMPORTEMENT DURANT L'ENTRETIEN				
Présentation générale				
Maîtrise de soi				
Expression orale (clarté et conviction)				
VALIDITE DU PROJET PROFESSIONNEL				
Connaissance des métiers du journalisme				
Connaissance des médias				
Apport des stages				

OBSERVATIONS GENERALES .....

.....

.....

.....

.....

NOTE INDIVIDUELLE ☐☐/10 **SIGNATURE**

Institut pratique de journalisme – 24, rue Saint-Georges – 75009 Paris.
Tél. : 01 72 74 80 00 - fax : 01 72 74 80 41
www.ipj.eu

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir accepté de participer à ce jury professionnel.

Les objectifs principaux de l'entretien d'évaluation sont de détecter :

- la capacité du candidat à exercer le métier de journaliste ;
- sa capacité à travailler et s'intégrer dans un groupe : durant deux ans, les étudiants vont en effet devoir travailler ensemble comme ils le feront plus tard dans leur rédaction ;
- La capacité à évoluer et progresser dans la pratique de la profession.

Le candidat disposera précisément de quinze minutes pour cet entretien avec le jury.

Nous-nous permettons de vous préciser les points suivants :

- Le directeur de l'école présentera rapidement les membres du jury de l'épreuve de motivation au début de chaque entretien ;
- Les membres du jury sont invités à s'astreindre à des questions courtes, synthétiques, centrées sur le candidat ;
- Il convient de ne pas tester le candidat sur des connaissances encyclopédiques ni sur sa connaissance de l'actualité, ceci ayant déjà été évalué lors des précédentes épreuves
- De même les questions personnelles sur la situation familiale, les convictions politiques ou religieuses doivent être évitées.
- Enfin, il n'est pas utile d'évoquer la question du choix du candidat en cas d'admission multiple (ESJ, CUEJ, CFJ …). La réponse est généralement polie et diplomatique.

L'avis du jury de motivation est très important dans le cycle d'admission des futurs étudiants. Nous vous précisons que chaque membre du jury joue un rôle d'importance égale ;

Une grille d'évaluation est mise à votre disposition, ainsi qu'une feuille de notation. Chaque membre du jury doit y porter sa note et ses commentaires. Ce document est conservé avec les délibérations du jury.

En vous renouvelant nos remerciements pour votre participation à ce jury,

Pascal GUÉNÉE, Directeur de l'IPJ

Institut pratique de journalisme – 24, rue Saint-Georges – 75009 Paris.
Tél. : 01 72 74 80 00 - fax : 01 72 74 80 41
www.ipj.eu

IPJ– JURY PROFESSIONNEL

Guide d'entretien

Les membres du jury sont invités à détecter :

- La personnalité du candidat et sa capacité à s'exprimer ;
- Ses goûts, talents et affinités ;
- Son enthousiasme, sa passion pour les médias ;
- Sa capacité à s'être informé sur les métiers du journalisme ;
- Son ouverture d'esprit ;
- Sa capacité à travailler en équipe.

Exemples de questions pouvant être posées par le jury au candidat :

➔ Pourquoi voulez-vous devenir journaliste ?

➔ Avez-vous déjà effectué des stages en entreprise ?

➔ Pouvez-vous nous dire ce que ces stages vous ont apporté ?

➔ Comment vous êtes-vous renseigné sur le métier ?

➔ Quelle fonction aimeriez-vous occuper dans dix ans ?

➔ De nombreux journalistes intègrent la profession sans être passés par une école. Pourquoi choisissez-vous d'entamer une formation journalistique ?

➔ Quels sont, parmi les personnalités des médias, celles qui constituent pour vous des références ? Pourquoi ?

➔ Quelles sont vos activités associatives (sociales, caritatives, sportives, etc.) ?

➔ Quels sont vos principaux centres d'intérêts dans la vie ?

➔ Avez-vous voyagé ? Si oui, comment et pourquoi ?

➔ Dîtes-nous quel livre et quel film vous ont le plus marqué ces derniers temps ?